

Convention de vente de voiture d'occasion

Entre

M./Mme,habitant à.....,ci-après appelé le vendeur

Et

M./Mme,habitant à.....,ci-après appelé l'acheteur

Il est convenu de ce qui suit :

1. Le vendeur vend à l'acheteur, qui accepte, le véhicule suivant :
-marque :..... -modèle :..... -couleur :.....
-numéro de châssis :.....
-kilométrage..... -année de construction :.....
-la date de première mise en circulation :.....

Le vendeur déclare qu'il est le seul propriétaire de la voiture et que la vente n'est soumise à aucun empêchement légal ni contractuel. Le vendeur déclare que la voiture ne fait l'objet d'aucun contrat et financement.

2. Le prix de vente est fixé à.....(prix en euros en toutes lettres), tout compris. Le vendeur déclare qu'il n'est pas assujéti à la TVA et qu'il ne doit pas de TVA à l'administration ,, la voiture n'ayant pas servi à des fins professionnelles. L'acheteur paie le prix au moment de la livraison de la voiture.

ou :

Le vendeur déclare avoir reçu le montant de..... euros au moment de la conclusion du contrat.

3. Le véhicule sera livré le..... à Les risques et la propriété du véhicule sont transférés à l'acheteur au moment de la livraison.
4. La voiture est livrée avec...clés. Le vendeur remet aussi à l'acheteur le *car pass* numéro.....daté du....., le certificat de conformité de la voiture, le formulaire rose de demande d'immatriculation, l'attestation du contrôle technique, le rapport d'occasion et le carnet d'entretien.

Fait à.....,le....., en deux exemplaires originaux dont chaque partie déclare avoir reçu le sien.

L'acheteur

Le vendeur

